

Contacts :

n°27 - 4 juillet 2013

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à
Maison des Associations, 11 rue
Caillaux - 75013
M^o Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

Le samedi matin de 10h à 12h à
faculté de droit
12 place du Panthéon 5^{ème}

Contacts :

Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:

Contacts :

Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin

alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

RESF

Permanences:

tous les samedis de 10h à 12h - les 2^{ème} et 4^{ème}
mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M^o Maison blanche
Contact : Jocelyne Vaudenay: jvaudenay@gmail.com

Création d'un Groupe Etudiants:

Contacts:

Paul Robin pau.robin@laposte.net
et Pierre-Louis Lefever
pierrelouis.lefever@hotmail.fr

Diffusion des tracts:

Actuellement :

marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common: common.martine@wanadoo.fr

LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LDH:

Des groupes de travail ouverts à tous (adhérents et non adhérents) participent activement aux travaux de la LDH. Leur création est de la responsabilité du Comité central. Il s'agit de groupes fonctionnant au niveau national.

Ils sont des lieux de réflexion et de proposition sur des questions spécialisées qui touchent aux droits de l'Homme. Sur ces questions, des groupes locaux, sous la responsabilité des instances locales, peuvent également se constituer et contribuer aux échanges avec le groupe national.

Les commissions nationales et les groupes de travail sont ouverts à ceux que le thème intéresse, qu'ils soient membres ou non de la LDH. Le bulletin d'information de la Ligue "LDH info", la revue "Hommes et libertés", les "Dossiers et Documents" ainsi que le rapport d'activité annuel (tous ces documents sont disponibles au siège de la LDH) font régulièrement écho de leurs travaux sur les thèmes d'actualité.

Lors du congrès de Niort il a été beaucoup reproché au Comité central, et particulièrement au bureau, de faire peu référence aux groupes de travail.

Quelques groupes:

Abolition universelle de la peine de mort et de la torture - Chine - Développement durable - Discriminations, racisme et antisémitisme - Economie, travail et droits de l'Homme - Europe - Extrême droite - Femmes, Genre, Egalité - Logement - Mémoire, histoire, archives - Prisons

Un Groupe de travail national « Sport, droits et libertés » a été créé en mai 2012

La constitution de ce groupe de travail découle d'une décision du congrès de la LDH de Reims (2011). C'est la suite d'une idée qui traînait depuis longtemps et qui s'est imposée dans l'actualité de la Ligue par notre opposition concrète aux discriminations de la Fédération Française de Football envers les enfants d'étrangers qui, en appliquant aveuglément les directives de la FIFA, a commencé en 2010 à refuser la délivrance de licences. Cela a constitué une opportunité pour développer des questions trop souvent abandonnées mais aussi ouvrir un champ nouveau d'activités pour la LDH.

Le groupe Etrangers et immigrés

Le groupe se réunit tous les mois, il est animé par Mylène Stambouli et Catherine Teule.

Comme son nom l'indique il aborde les sujets concernant les étrangers et immigrés : rétention, régularisation etc. S'y alternent réunions ouvertes avec un invité et une thématique, et réunions plus internes.

Beaucoup des personnes inscrites dans ce groupe de travail sont des militants actifs du Réseau Education sans Frontières. Des militants qui ont fait le choix de "mettre les mains dans le cambouis". Ils traitent en permanence et souvent dans l'urgence des situations concrètes. Constitution des dossiers, accompagnements dans les centres de réceptions des étrangers ou à la préfecture. Difficile de mettre en forme une analyse des pratiques des préfectures qui se caractérisent par une "hétérogénéité" qui laisse parfois mais ne fournit pas vraiment matière à penser !

Heureusement le service juridique de la LDH produit des notes d'analyse à propos des textes qui sortent. Il vient de publier un communiqué sur la circulaire de la Garde des Sceaux relative au protocole de prise en charge des mineurs isolés entre l'Etat et les départements.

Lors de la dernière réunion de ce groupe le 18 juin:

Une équipe s'est constituée pour étudier les propositions contenues dans le rapport de Matthias Fekl, en prévision de la réforme du CESEDA, repoussée à l'automne.

Un appel est lancé pour solliciter les députés, les journalistes pour qu'ils se rendent au CRA de Vincennes, en profitant de la reprise de la campagne "Open access" avant les élections européennes. "

Les visites dans les lieux d'enfermement des migrants sont un des instruments de la campagne Open Access. Elles sont effectuées par des journalistes, des organisations de la société civile et des parlementaires.
<http://www.openaccessnow.eu/fr/>



NOTRE PRESENCE SUR LES MARCHES

Pendant l'été nous voulons assurer une présence régulière sur les marchés avec notre matériel de com'.

- non au cumul des mandats
- oui au récépissé de contrôle d'identité
- le logement, où en est-on ?

Il est important pour la section d'aller au devant des citoyens pour faire connaître les campagnes et les prises de position de la LDH.

Voici ce qui est prévu :

- 7 juillet - marché Blanqui : Martine et Jocelyne
 - 13 juillet - marché Vincent Auriol : Hortense et Jean-Marc
 - 14 juillet - marché Blanqui : Hortense et.....
 - 14 juillet - marché Maison Blanche : Jean-Marc et
 - 21 juillet - marché Blanqui : Martine et
 - 21 juillet - marché Maison Blanche : Jean-Marc et
 - 28 juillet sur le marché Maison Blanche : Jean-Marc et
 - 28 juillet sur le marché Blanqui : Jocelyne et
- Quelques distributions auront peut-être lieu au marché Mouffetard.

Il n'est pas souhaitable d'être seul à distribuer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Et à trois c'est encore mieux.

La permanence d'accueil et d'information juridique des étrangers fonctionnera tous les samedis matin jusqu'au samedi 20 juillet, à la Maison des Associations du 13ème. Elle reprendra le samedi 7 septembre à 10h.

Les communiqués:

Secret des sources des journalistes : un bouclier en bois en guise de protection"

Un projet de loi « renforçant la protection du secret des sources des journalistes » est actuellement examiné par l'Assemblée nationale. Ce projet, s'il apporte des garanties

notamment s'agissant de la saisine d'un juge, porte en son sein les risques d'arbitraire qu'il entend pourtant combattre. Il autorise une atteinte au secret des sources pour la prévention et la répression d'un crime ou d'un délit constituant « une atteinte grave à la personne ou aux intérêts fondamentaux de la nation », termes singulièrement compréhensifs qui laissent place à une interprétation incertaine. Sur ce plan, le projet n'est donc guère plus précis que la loi du 4 janvier 2010 qu'il a pourtant vocation à remplacer. Mais il y a plus. Le projet exonère le journaliste de toute responsabilité pénale pour délit de recel dans l'unique cas où les informations diffusées résultant des documents qu'il détient présenteraient un caractère d'intérêt général. Gare au journaliste qui publierait des informations que d'autres ne considéreraient pas d'intérêt général.

Communiqué commun "63 migrants morts en Méditerranée : des survivants poursuivent leur quête de justice"

Deux survivants d'un drame ayant causé la mort de 63 migrants en mer Méditerranée en avril 2011 ont déposé plainte aujourd'hui devant le Tribunal de grande instance de Paris et l'Audiencia Nacional à Madrid, visant la responsabilité des armées française et espagnole pour non assistance à personne en danger. Le Gisti, la FIDH, la LDH et Migreurop se sont constitués parties civiles en France auprès des survivants.

"Examen périodique universel : la France se contente du statu quo"

Début 2013, la France a été soumise à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme. Les réponses de la France ne sont pas satisfaisantes.

- sur le profilage ethnique la France exclut « la proposition tendant à la délivrance d'un récépissé » et mentionne qu'elle « ne constituait pas la meilleure solution et qu'elle présentait elle-même beaucoup de lourdeurs ».
- sur la limitation de l'utilisation du pistolet à impulsions électriques (Taser®), refusée par la France. Il est à rappeler que cette arme a été qualifiée, en avril 2010, de « traitement inhumain et dégradant équivalant à une forme de torture »
- sur la lutte contre la discrimination à l'égard des Roms, les autorités françaises se limitent à rappeler le cadre institutionnel ainsi que le Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme.

La LDH regrette que les réponses à ces recommandations ne contiennent aucune disposition concrète, autre que le cadre législatif existant, visant à une mise en œuvre effective de ces recommandations dans les plus brefs délais.

Appel conjoint de l'AEDH et ses membres : "Une journée mondiale des réfugiés ... dont l'Union Européenne ne veut toujours pas"

En contrepoint des déclarations officielles d'appel à l'humanité, à la solidarité et à la compassion qui s'expriment dans l'Union européenne, l'AEDH et ses associations membres entendent surtout faire savoir que ladite Union a refusé de donner à sa législation sur l'asile le souffle qui était espéré. Le Parlement européen vient de valider une réforme à minima du RAEC (Régime d'asile européen commun), décevant ainsi quatre années d'attente.

Le contexte international aurait pourtant justifié un geste fort de nos pays. Mais ceux-ci perdurent dans le repli autiste et la névrose obsessionnelle de l'invasion qu'ils avaient exprimés lors des « printemps arabes » en 2011. En dépit des appels du HCR, ils préfèrent dresser des obstacles à l'arrivée de nombreux réfugiés, notamment de Syrie, et les abandonner ainsi à la merci des dictatures qu'ils fuient.

Communiqué REMDH : "Projet de loi discriminatoire sur le déplacement de communautés bédouines en Israël : l'UE doit agir"

Ce projet consiste à déloger des dizaines de milliers de bédouins appartenant à la minorité arabe palestinienne d'Israël de leurs foyers et de leurs terres ancestrales situés dans le désert du Naqab (Negev) au sud du pays. Le REMDH exhorte les dirigeants européens à prendre position sans délai, fermement et publiquement contre ce plan.

Le voyage du Président Hollande en Tunisie

Karim Lahidji, président FIDH
Pierre Tartakowsky, président LDH
Michel Tubiana, président REMDH

exhortent François Hollande à "aborder sans ambages les dossiers les plus sensibles en matière de droits humains sous peine non seulement de passer sous silence les violations et dysfonctionnements constatés mais également de fragiliser le combat des défenseurs qui luttent non sans risque pour une Tunisie respectueuse des droits universels."

Ils l'appellent en particulier à rappeler les droits des femmes:

"la promotion de l'égalité, la garantie et le respect des droits des femmes doit, plus que jamais, être au cœur des priorités des autorités gouvernementales tunisiennes. En avril 2013, l'Association tunisienne des femmes démocrates dressait en effet un constat préoccupant de la situation des droits des femmes en Tunisie."

Contre toute attente, le contexte actuel, au lieu de favoriser la liberté de chaque individu - hommes et femmes - et au lieu de permettre le vivre ensemble a reconduit et répandu, dans toutes leurs formes, les violences à l'égard des femmes: politique, culturelle, religieuse, sociale et économique

SUR LE FRONT DE LA DEFENSE DES IMMIGRES

Plusieurs actions en juin :

14 juin

Manifestation des Mineurs Isolés Etrangers devant les bureaux de l'Aide Sociale à l'Enfance.



19 juin

Un nouveau parrainage à la mairie du 13ème, pour 3 familles et 14 jeunes



24 juin

Un deuxième parrainage du Conseil Régional



Soixante lycéens sans papiers ont été parrainés le 24 juin 2013 au Conseil régional d'Ile de France par cinquante élus des groupes de la majorité (PS, EELV, Front de gauche PCF, Radicaux de gauche, Front de gauche PG et Alternatifs).

Présidée par Henriette Zoughebi, vice-présidente du Conseil régional en charge des lycées, la cérémonie était animée par Lilian Thuram, président de la Fondation contre le racisme, la réalisatrice Mona Achache, la comédienne et réalisatrice Josiane Balasko, l'écrivaine Agnès Desarthe et le médecin urgentiste Patrick Pelloux. A tour de rôle, chacun d'eux interpellait un conseiller, lui proposant, avec quelques mots sur la vie du jeune et souvent quelques remarques sur la situation politique, de prendre un jeune sous sa protection. Le parrain sollicité confirmait son acceptation en quelques phrases, souvent bien senties, sur le sort fait à ces jeunes et sur le respect des engagements en politique.



Que doit-on fêter ? la persévérance des militants sans doute, mais regretter aussi qu'au gouvernement on soit socialiste mais non "pratique".

Rappel des films soutenus par la LDH, ils seront peut-être encore sur certains écrans pendant les vacances :

- « Route 60 », du réalisateur Alaa Ashkar
- « Entrée du personnel » de Manuela Frésil
- « La Traversée » d'Elisabeth Leuvrey
- « L'esprit de 45 » de Ken Loach
- « Le Repenti » de Merzak Allouache

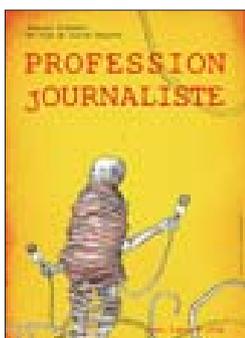


LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Ciné-débat (sous réserve)
lundi 14 octobre
au cinéma La Clef

"Profession journaliste" de Julien Despres



A travers l'histoire du journalisme, et par le biais de témoignages contemporains, une réflexion sur l'état de la profession s'impose. Quels sont les liens entre journalisme, politique et finance ? Alors que les médias enracent leurs influences idéologiques au cœur de la société, le fantôme d'une information objective et neutre perdure.

<http://www.lamare.org/profession-journaliste>

LES PROJETS DE LA SECTION POUR 2013-14

Ces projets ont été évoqués lors de la dernière réunion de l'équipe d'animation :

- 10 septembre** : l'extrême droite
- 10 octobre** : présentation de la permanence juridique (et de la permanence RESF)
- 14 novembre** : AG
- 12 décembre** : débat sur le récépissé de contrôle d'identité avec invité du collectif

Les discussions ont permis de dégager des pistes d'invités pour des cafés-débats :
Caroline Fourest
Fred Vargas à propos de **Cesare Battisti**

Serait également envisagée une réunion consacrée à l'évolution du droit du travail.

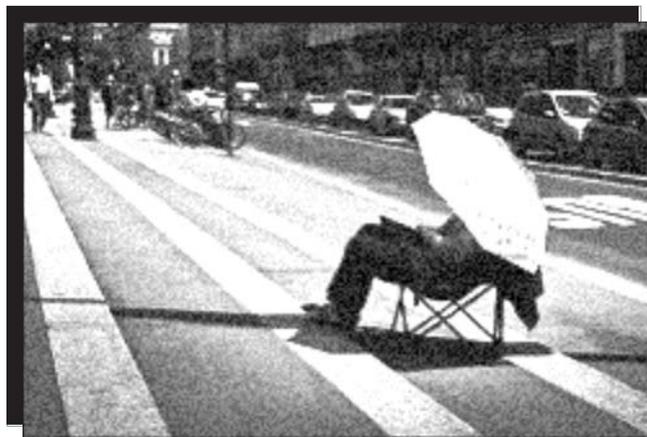
FORUM DES ASSOCIATIONS du 13ème



« **Rentrée 13** »

Le samedi 7 septembre 2013,
boulevard Blanqui
De 10h à 17h30

Il y aura un stand LDH
et un stand RESF



BONNES VACANCES A TOUS !

Prochaine réunion de section:

mardi 10 septembre à 20h
au programme : l'extrême droite
avec André Dechot, responsable du groupe
de travail "extrêmes droites" de la LDH.

à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux, 75013
Métro *Maison Blanche*
accueil à partir de 19h30